

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JANVIER 2020**

Délibération
n° 2020.01.005.B

**Avenant n° 1 au lot 1
"fourniture, pose et
dépose d'abris
voyageurs non
publicitaires" relatif à
la fourniture, la pose
et la dépose d'abris
voyageurs non
publicitaires et de
poteaux d'arrêt de
bus pour le réseau de
GrandAngoulême**

LE VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 janvier 2020**

Secrétaire de séance : Gérard ROY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Roland VEAUX à Michel ANDRIEUX

Excusé(s) :

André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2020

**DELIBERATION
N° 2020.01.005.B**

MOBILITES

Rapporteur : Madame GODICHAUD

AVENANT N° 1 AU LOT 1 "FOURNITURE, POSE ET DEPOSE D'ABRIS VOYAGEURS NON PUBLICITAIRES" RELATIF A LA FOURNITURE, LA POSE ET LA DEPOSE D'ABRIS VOYAGEURS NON PUBLICITAIRES ET DE POTEAUX D'ARRET DE BUS POUR LE RESEAU DE GRANDANGOULEME

Par délibération n° 49B en date du 16 mai 2019, le bureau communautaire a approuvé l'attribution de l'accord-cadre concernant la fourniture, pose et dépose d'abris voyageurs non publicitaires et de poteaux d'arrêt de bus pour le réseau de GrandAngoulême – 2 lots.

La commission d'appel d'offres du 16 mai 2019 a attribué le lot n° 2 « Fourniture, pose et dépose d'abris voyageurs non publicitaires» à la société URBANEO – Z.I. Parc à stock – 62820 LIBERCOURT.

La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire à prix unitaires par émission de bons de commande, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

Le présent avenant a pour objet l'ajout des prix unitaires suivants au bordereau des prix :

- Prix unitaire pour la fourniture d'abri provisoire avec vitres de fond et accès double PMR sans banc.....4 820,00€ HT
- Prix unitaire de pose et dépose d'abri bus provisoire450,00 € HT

L'avenant n'a aucune incidence financière.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot 1 « Fourniture, pose et dépose d'abris voyageurs non publicitaires » relatif à la fourniture, pose et dépose d'abris voyageurs non publicitaires et de poteaux d'arrêt de bus pour le réseau de GrandAngoulême attribué à la société URBANEO – Z.I. Parc à stock – 62820 LIBERCOURT, ayant pour objet l'ajout de prix unitaires, sans incidence financière.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer l'avenant 1

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

05 février 2020

Affiché le :

05 février 2020